



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 4 juillet 2024 - Délibération n° 2024-071

CRÉATION D'EMPLOI PERMANENT ET AJUSTEMENT DES EMPLOIS

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 24 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	28
Présents	22
Votants	23
Vote	
Pour	23
Contre	0
Abstentions	5

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Sylvie Massicot, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot.

Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël Jouan.

Rapport de Louis Le Coz.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

C'est à l'assemblée délibérante qu'il appartient de déterminer le tableau des effectifs budgétaires nécessaires au bon fonctionnement des services en constituant la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non. Le tableau indique aussi les postes autorisés par l'assemblée délibérante. Les contrats de droit privé (contrats aidés) et les contrats d'apprentissage ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

Ce tableau est mis à jour à chaque création ou modification de poste et annuellement pour les ajustements faisant suite aux promotions internes, avancements de grade et mouvements de personnel au cours de l'année.

Assistante de Direction :

Conformément aux lignes directrices de gestion des Ressources Humaines, la collectivité accompagne les agents lauréats de concours et d'examen professionnel sur de nouvelles missions qui permettent de développer de nouvelles compétences et faire évoluer les missions, dans la mesure des besoins et des capacités financières. Une opportunité se présente au niveau du service "Assistance aux pôles et relations usagers" de la Direction de l'Aménagement, de la Transition Écologique et du Patrimoine. Un agent est lauréat du concours de Rédacteur et la collectivité cherche à développer la gestion de la relation à l'utilisateur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le - 8 JUIL. 2024
ID : 035-213502362-20240704-SG2024_295-DE

Aussi, il est proposé de faire évoluer le poste aux conditions suivantes :

Activité de l'Assistante de Direction :

- Gestion de la relation aux usagers,
- Assistance au Directeur des services techniques et aux responsables de pôles,
- Gestion des Commissions de sécurité,
- Suivi des événements et manifestations,
- Missions complémentaires.

Description du poste :

- Catégorie : B, en remplacement de la catégorie C,
- Filière : Administrative,
- Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux en remplacement d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- Emploi : Assistante de Direction,
- Temps de travail : Temps complet,
- Date de modification : 1^{er} juillet 2024.

Agent d'entretien des Espaces verts :

Suite à plusieurs changements (mutations et évolution en interne) au service Espaces verts et patrimoine arboré, il convient de créer un poste d'adjoint technique (suite à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise) aux conditions suivantes :

Description du poste :

- Catégorie : C ;
- Filière : Technique ;
- Grade : Adjoint technique en remplacement d'agent de maîtrise,
- Emploi : Agent d'entretien des Espaces verts,
- Temps de travail : Temps complet,
- Date de création : 1^{er} septembre 2024.

Les tableaux des effectifs mis à jour au 1^{er} juillet 2024 et au 1^{er} septembre 2024 sont en annexes.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOpte les ajustements d'emploi et la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2024 et au 1^{er} septembre 2024, tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Mis en ligne le - 8 JUIL. 2024

Le Secrétaire de séance,
Mickaël Jouan
Conseiller Municipal

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 035-213502362-20240704-SG2024_295-DE

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP c		
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	A	Attaché	TC		5	4	1	5,00	4,00	
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	B	Rédacteur	TC		7	5	2	7,00	5,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		9	8	1	9,00	8,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56	
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	0,80	
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00	
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	A	Ingénieur	TC		4	3	1	4,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	B	Technicien	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		7	7	0	7,00	7,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		30	30	0	30,00	30,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		10	10	0	10,00	10,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80	
Technique	C	Adjoint technique	TC		19	18	1	19,00	18,00	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79	
Totaux						161,00	153,00	8,00	157,94	149,64

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 035-213502362-20240704-SG2024_295-DE

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP c		
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	A	Attaché	TC		5	5	0	5,00	5,00	
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	B	Rédacteur	TC		7	5	2	7,00	5,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		9	8	1	9,00	8,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56	
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	0,80	
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00	
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	A	Ingénieur	TC		4	3	1	4,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	B	Technicien	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		7	7	0	7,00	7,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		30	30	0	30,00	30,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		10	10	0	10,00	10,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80	
Technique	C	Adjoint technique	TC		20	18	1	20,00	18,00	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79	
Totaux						162,00	154,00	7,00	158,94	150,64